L'Hon. A. A. DORION refusant de laisser modifier sa motion, elle est déclarée hors d'ordre; l'amendement de l'hon. proc.-gén. CARTIER est ensuite adopté, et les débats sont ajournés à demain à trois heures.

MERCREDI, 8 mars 1865.

M. CHAMBERS-Bien que désavantageuse sous certains rapports, la position de Porateur qui prend la parole vers la fin des débats ne laisse pas que d'avoir aussi son côté avantageux. Si par le savoir et l'argumentation logique de ceux qui l'ont précédé la question se trouve presque épuisée; si leurs vastes connaissances leur ont permis d'émettre de nombreuses idées et d'en tirer de justes conclusions, il reste au moins cet avantage de pouvoir profiter de ces idées, de ces connaissances et de ces conclusions. Si le député qui vient en dernier lieu se trouve empêché d'émettre de nouvelles théories ou même d'apporter de nouveaux arguments, il Peut au moins comparer entre elles les diverses ^{opinions} déjà exprimées. Je dois d'abord dire qu'au commencement de cos débats je m'étais borcé de l'espoir que cette législature aurait le juste privilége de pouvoir amender telles de ces résolutions qui, après mure délibération, lui paraftraient défectucusos; j'avais espéré, M. l'ORATEUR, qu'on lui laisscrait la latitude de perfectionner ces résolutions, qui sont d'un si grand intérét et d'une importance si vitale pour Ces Provinces, mais qui, en même temps, portent le cachet de la hâte que l'on a apportée à leur réduction et adoption. Si Oeux qui composaient la convention eussent été infaillibles; si, comme le reste de l'humauite, ils n'étaient pas susceptibles d'errer, je comprendrais, M. l'ORATEUR, que l'on cut Pu demander à cette législature ou à toute autre d'adopter sans amendements la constitution qu'ils out élaborée pour nous; je comprendrais que l'on out pu nous demander d'avoir foi en ces délégués, et même de croire à la perfection de leur œuvre. J'avais espere, M. l'ORATBUR, que nous pourrions délibérer avec calme et impartialité sur ces importantes résolutions, et qu'après avoir mis de côté tout esprit de parti, nous serions arrivés à des conclusions avantageuses pour toutes ces provinces; cependant, M. l'Oua-TRUR, malgré cette déception, malgré tout

le désir que nous avons pu avoir d'y faire des changements qui eussent été à l'avantage du Haut-Canada, et bien que moi-même j'eusse préféré que ces résolutions et quelquesuns de leurs détails fussent amendés, je ne suis pas prêt à les rejeter; je no saurais dire que je m'opposerai par mon vote à la création d'une nouvelle nationalité. (Ecoutez! écoutez!) Et voici quelques unes des raisons qui me portent à agir en ce sens. Lorsque je vois la république voisine engagée dans une des plus terribles et des plus désastreuses guerres qui aient jamais affligé ce continent; lorsque je vois que presque tous les journaux de ce pays lancent chaque jour l'anathème à l'empire britannique : lorsque je vois cette presse menacer notre pays; lorsque je sais que cette nation possède une flotte prête à lutter avec celles des grandes puissances de l'ancien monde, et que ses forces de terre, au moins sous le rapport du nombre, font l'étonnement des plus grandes puissances militaires; lorsque je vois, dis-je, non-seulement les tendances guerrières de cette république, mais aussi l'attitude menacante qu'elle a prise vis-à-vis de nous, avant toute chose je suis porté à m'occuper de ce qu'il faut faire pour la sûreté de ce pays. Préserver son territoire d'une invasion, protégor l'existence et la propriété de ser administrés sont, je pense, les première. choses qui doivent attirer l'attention de tout gouvernement. (Ecoutez!) Et puis, M. l'Orateur, d'accord avec cette maxime : l'union fait la force, je suis porté à croire que l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord augmenterait leur puissance. (Ecoutez! écoutez!) Je suis loin d'être de l'avis de ceux qui repoussent le projet en entier et qui ne voient dans cette union qu'une source de faiblesse. Il me semble que le caractère politique et national qu'une union donnerait à ces provinces deviendrait avant peu une source de puissance; que le nom même qui serait donné à la nouvelle nationalité équivaudrait à une immense force Quand je considère l'intérêt manifesté pa: le peuple d'Angleterre, de France, et, je puis le dire, de toute l'Europe -à l'égard de cette confédération des provinces de l'Amé rique Britannique, - force m'est de croire que la nouvelle seule de la création de cette nationalité nous a déjà fait une position et donné une force que nous n'aurions jamais pu espérer dans les plusbeaux jours de l'ancien régime. (Rooutes! écoutes!) Quand je me rappelle, M. l'ORATEUR, que les grandes